

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Internal Market Law of the EU (4DR2122)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	8
Master en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

CLERC Evelyne, Professeur ordinaire

Contenu

The course addresses the "four fundamental freedoms" which form the cornerstone of EU integration: the free movement of goods, persons (workers, EU citizens, third-country nationals), services and capital. It considers the substantive law governing the EU internal market and, to a lesser extent, its bilateral extension to Switzerland.

This will be achieved by first discussing the basic Treaty rules (and the related provisions in the EU-CH bilateral agreements) and the case law of the Court of Justice. Attention will also be paid to the impact of positive harmonisation measures through key EU secondary legislation, on the basis of specific issues, such as technical barriers to the free movement of goods, recognition of diplomas, free movement of EU citizens, the services directive and the protection of posted workers.

Forme de l'évaluation

a) 1ère tentative

Les étudiant-e-s sont évalués en 1ère tentative selon un mode alternatif d'évaluation, qui consiste en deux examens écrits, sous forme de QCM. Le 1er examen a lieu à la mi-semestre, à la date fixée dans le plan du cours (durée : 2 heures) ; le 2e examen a lieu à la fin du semestre (2 heures durant la session d'examens de janvier-février). La note finale résulte du total des scores des deux examens. La participation active de l'étudiant-e durant le cours est, le cas échéant, prise en compte comme facteur d'amélioration de la note finale (addition de 0.5). En revanche, la non-participation n'influence aucunement la note finale.

L'étudiant doit obligatoirement s'inscrire à l'examen pour la session de janvier-février sur IS-Academia, durant la période officielle d'inscription, en choisissant le mode d'examen écrit. Si l'étudiant-e renonce à s'inscrire pour la session de janvier-février, il devra s'inscrire à nouveau au cours l'année suivante. La NON-INSCRIPTION, OU LE RETRAIT DE L'INSCRIPTION, À L'EXAMEN DE LA SESSION DE JANVIER-FÉVRIER N'EST POSSIBLE QUE SI L'EXAMEN DE MI-SEMESTRE N'A PAS ENCORE ÉTÉ PASSÉ (art. 34 et 35 al. 2bis REE).

En cas d'absence à l'examen de mi-semestre ou à celui de fin de semestre pour de justes motifs admis par le décanat (p.ex. maladie, accident, décès d'un proche), le ou la Professeur-e responsable fixe une nouvelle date d'évaluation à l'étudiant-e, en tenant compte de la durée de l'absence justifiée (art. 36 al. 1-3 REE).

Pour l'examen, les étudiant-e-s doivent se munir de toute la réglementation en format papier, telle que décrite dans le plan du cours disponible sur Moodle (binder Regulation). La réglementation peut faire l'objet de soulignement, surlignement, usage de stickers ou post-its comme marque-page. Les annotations autorisées consistent en des renvois d'articles ou en 3 mots max. par article (mais aucun nom d'arrêt). En cas d'abus dans les annotations, la réglementation sera retirée à l'étudiant-e. A l'exception de la réglementation, l'examen est closed book. La détention d'un téléphone, d'un ordinateur, d'un autre appareil de communication électronique, d'une machine à calculer ou d'une montre est interdite durant l'examen. La possession d'un tel appareil, même éteint, durant l'examen est considérée comme une fraude. La réglementation de la Faculté de droit et celle de l'Université relatives aux fraudes à l'examen s'appliquent.

Des indications plus détaillées quant au déroulement de l'examen de mi-semestre et de fin de semestre seront données durant le cours.

b) 2e tentative

En cas d'échec à l'examen en 1ère tentative selon le mode alternatif d'évaluation écrit (supra pt a), la 2e tentative consiste en un examen oral organisé lors de la prochaine session d'examens à laquelle l'étudiant-e s'inscrit sur IS-Academia. L'examen oral dure 15 minutes, précédées de 15 minutes de préparation. Il consiste en la résolution d'un cas pratique et d'éventuelles questions théoriques en relation avec ce cas. L'étudiant-e doit se munir de toute la réglementation, en format papier, en se limitant aux mêmes annotations tolérées pour la 1ère tentative

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Internal Market Law of the EU (4DR2122)

(supra pt a). Les autres restrictions énoncées pour la 1ère tentative s'appliquent aussi (closed book, aucun appareil de communication électronique, aucune montre, aucune machine à calculer, cf. supra pt a). En cas d'abus dans les annotations, la réglementation sera retirée à l'étudiant-e. En outre, la réglementation de la Faculté de droit et celle de l'Université relatives aux fraudes à l'examen sont réservées.

Documentation

Syllabus, reader, course materials and additional information regarding the precise topics of the lectures and how to prepare for them are provided on the Moodle course website. Coursepack and book shall be purchased from ANED or from bookstore.

Forme de l'enseignement

The classes are a mix of lectures and case studies. An active participation of the students to class discussion on the basis of prior assigned readings, of solving hypothetical fact patterns and occasional case presentations is required, so as to acquire the necessary legal tools and skills to master EU internal market law. Therefore, students are required to come to class prepared.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Present orally a case study to peers in a clear, concise and convincing manner and deliver a sound legal solution
- Develop a scientific research in clear and structured way
- Develop an informed opinion on issues relating to free movement within the EU internal market as well as between the EU and Switzerland
- Identify the relevant provisions laid down by the Treaty, the EU secondary legislation and the relevant case law of the Court of Justice that are applicable to a given factual situation, and apply these various legal sources to solve case studies in a legally sound and structured manner
- Explain the dynamic and evolving nature of the European (negative and positive) integration process, identify market access restrictions and discriminations, as well as potential justifications
- Recognise the key points in leading cases of the Court of Justice of the EU
- Evaluate critically a recent case of the CJEU in the light of existing case law and indicate the possible relevance for further developments
- Work with interacting sources of EU law (primary law, secondary legislation and judgments) and in a multi-level (EU and national) legal framework
- Identify the uncertainties in internal market law

Compétences transférables

- Communicate in English and in French, including through interaction with native speakers
- Present orally an issue or a personal position
- Work in an international context and in a multi-layered legal framework, as well as discuss with colleagues from different disciplines and/or different cultures